



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 15 novembre 2022

N°314

COMMUNIQUE DE PRESSE

La mission des ambassadeurs à l'intéressement et à la participation renouvelée et étendue à l'ensemble des outils de soutien au partage de la valeur en entreprise

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et l'Insertion, ont confié à Thibault Lanxade, François Perret et Agnès Bricard, une mission d'ambassadeurs au partage de la valeur.

Depuis 2017, le Gouvernement a fait du partage de la valeur une priorité. En effet, la logique de partage de la valeur permet d'associer les salariés à la performance de leur entreprise, tout en soutenant le pouvoir d'achat et en accroissant, via l'épargne salariale, les capacités d'investissement des entreprises françaises. En 2019, la loi PACTE a ainsi profondément modernisé l'intéressement, la participation et l'actionnariat salarié, en les rendant plus simples et plus attractifs.

Plus récemment, la loi du 16 août 2022, portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat, a fait des outils de partage de la valeur un levier massif de soutien au pouvoir d'achat. Une prime de partage de la valeur a ainsi été instaurée, permettant de verser jusqu'à 6 000 euros défiscalisés et désocialisés par employé. Les modalités de mise en place d'un accord d'intéressement ont, en parallèle, été largement simplifiées, notamment dans les PME.

Depuis 2019, le Gouvernement a confié à Thibault Lanxade, président-directeur général du groupe Luminess, et François Perret, directeur général de « Pacte PME », une mission de promotion de l'intéressement et de la participation. Ils ont été rejoints, en février dernier, par Agnès Bricard, présidente d'honneur du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.

Le Gouvernement a souhaité renouveler Thibault Lanxade, François Perret et Agnès Bricard et étendre leur mission d'ambassadeurs à l'ensemble des outils de partage de



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

la valeur en entreprise (intéressement, participation, prime de partage de la valeur et actionnariat salarié).

Les trois ambassadeurs au partage de la valeur devront promouvoir auprès des entreprises et des partenaires sociaux les outils disponibles et les réformes ayant renforcé leur attractivité. Ils pourront aussi détecter les éventuelles difficultés d'appropriation de ces outils.

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, a déclaré : *« Face à l'inflation que nous connaissons, les outils de partage de la valeur sont clefs pour rassembler employeurs et employés autour d'un même projet collectif et pour soutenir le pouvoir d'achat. Avec la loi PACTE de 2019 et le paquet pouvoir d'achat d'août dernier, la France détient une des gammes d'outils de partage de la valeur parmi les plus riches au monde. Nous comptons sur nos trois ambassadeurs pour promouvoir ces leviers afin qu'ils puissent bénéficier au plus grand nombre. ».*

Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et l'Insertion, a déclaré : *« La poursuite du déploiement des outils existants de partage de la valeur, encore renforcés par la loi « Pouvoir d'Achat », constitue un enjeu prioritaire, tout particulièrement dans le contexte actuel de tensions inflationnistes. Je fais confiance à nos ambassadeurs dont le Gouvernement a souhaité renouveler la mission pour continuer à développer leur appropriation par l'ensemble des acteurs économiques ».*

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Olivier Dussopt : 01 49 55 31 27 - sec.presse.cabtravail@cab.travail.gouv.fr